

commune de VETRIGNE

plan local d'urbanisme (PLU)

06.2 Plan des servitudes d'utilité publique

direction départementale des Territoires
Territoire de Belfort



Service Urbanisme
Cellule Urbanisme, Planification
Place de la Révolution Française
B.P. 625
90020 Belfort cedex

établi
le 07/11/2012

échelle 1/5 000

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EST UN DOCUMENT D'URBANISME INTERMÉDIAIRE. IL EST ÉLABORÉ EN VERTU DE LA LOI N° 1009 DU 12 SEPTEMBRE 2000 (ARTICLE 10) ET DE LA LOI N° 496 DU 27 MAI 2008 (ARTICLE 10). IL EST RÉVISÉ EN VERTU DE LA LOI N° 1009 DU 12 SEPTEMBRE 2000 (ARTICLE 10) ET DE LA LOI N° 496 DU 27 MAI 2008 (ARTICLE 10). IL EST RÉVISÉ EN VERTU DE LA LOI N° 1009 DU 12 SEPTEMBRE 2000 (ARTICLE 10) ET DE LA LOI N° 496 DU 27 MAI 2008 (ARTICLE 10).

LEGENDE

-  A1 BOIS ET FORETS SOUMIS AU RÉGIME FORESTIER- Servitudes de protection des forêts soumises au régime forestier.
-  AC1 MONUMENTS HISTORIQUES - PROTECTION Mesures de classement et d'inscription des monuments historiques. Périmètres de protection des monuments historiques. Zones de protection des monuments historiques.
-  AR5 OUVRAGES MILITAIRES TERRESTRES Servitudes relatives aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires.
-  AR6 OUVRAGES MILITAIRES TERRESTRES CHAMPS DE TIR Servitudes aux abords des champs de tir.
-  I4B TRANSPORT DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE Réseau haute tension A (H.T.A.) Tension inférieure à 50 kv. Réseau basse tension (B.T.) Tension inférieure à 1000 v alternatif.
-  PT2 TELECOMMUNICATIONS Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles.
-  PT3 TELECOMMUNICATIONS - Servitudes pour l'installation des infrastructures et des équipements du réseau de télécommunication.

NOTA : Le tableau des Servitudes d'Utilité Publique affectant l'utilisation du Sol est constitué par :
- La présente liste des servitudes
- Le document graphique
Ces deux pièces sont indissociables.

